

**Option**

Publicité

**Cours**

Atelier – Concept

**Enseignant·e-s**

Benoît Menetret

**Année**

BAC1

**Crédits ECTS**

6

**Volume horaire**

60 h

**Périodicité**

Annuel

**Code**

41D

**Unité d'enseignement**

UE01 Atelier Publicité

**Langue(s)**

Français

**Prérequis**

/

**Corequis**

/

## Acquis d'apprentissage spécifiques

---

- Au terme de son année, l'élève est familiarisé avec les fonctionnements de base de la communication publicitaire "print" (visuel-headline-baseline, rapport texte/image, etc.). Les médias digitaux sont également abordés (bannering).
- Il est capable de communiquer différents types de messages dans divers médias, en respectant les contraintes du briefing : promesse, cible, support.
- Il propose plusieurs pistes conceptuelles créatives pour un même briefing.
- Il élabore un rough qui présente son idée de façon compréhensible et est capable de finaliser son projet sous forme de maquette poussée.
- Il appliquera au maximum les règles de mise en page et de hiérarchie typographique.

## Activités d'apprentissage

---

- L'apprentissage se fait de manière progressive au long de l'année.
- Dans un premier temps, l'étudiant apprend à développer sa créativité et doit répondre à de multiples exercices de recherche d'idées originales.
- Dans un deuxième temps, il aborde la création d'annonces presse (isolées ou sous forme de campagne), d'affiches ou de banniers web, sur base de briefings simples.
- L'élève travaille en appliquant au maximum la matière et les techniques acquises dans les autres cours (image, typographie, photographie...).
- Les élèves étudient les spécificités des principaux médias et leurs implications sur la création.

## Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

---

- Exercices de conception et de réalisations publicitaires en atelier.
- Étude d'exemples concrets, en lien direct avec les exercices en cours.
- Analyse individuelle ou en groupe des créations, sélection et amélioration des idées, corrections individuelles.

## Modalités d'évaluation

---

- L'étudiant est évalué en fonction de la pertinence de ses travaux, de sa créativité, son assiduité, son investissement et son évolution personnelle.
- L'évaluation est continue pendant les cours et les corrections. Le travail de l'élève est également évalué à l'occasion des jurys de Noël et de juin.